

Les régimes économiques douaniers placent la marchandise soit dans une situation juridique définitive, importation ou exportation, soit dans une situation qui devra par la suite être apurée par un régime économique.

Le **NSTI** (Nouveau Système de Transit Informatisé) permet d'accélérer les formalités au départ et à destination et de diminuer le montant des garanties financières grâce à l'apurement plus rapide de chaque opération de transit.

Régimes de transit			
	Champ d'application	Documents liés au régime	Exemples
Transit communautaire externe	Il concerne les marchandises non mises en libre pratique et circulant dans l'UE	DAU (T1)	Transport de Rotterdam à Paris
Transit communautaire interne	Régime maintenu dans les échanges avec les DOM, entre les Dom, entre l'UE et les pays de l'AELE	DAU T2	Transport depuis l'Allemagne vers la France traversant le territoire suisse
Transit international routier (TIR)	Régime utilisé pour le transport par route ou fer, entre les pays signataires de la convention TIR.	Carnet TIR	Transport depuis la Turquie vers la France
Régimes d'utilisation de la marchandise			
	Champ d'application	Documents liés au régime	Exemples
Exportation temporaire	Réimportation en exonération de droits et de taxes de marchandises ayant été utilisées dans un pays tiers	Déclaration puis réimportation	Utilisation sur le territoire canadien, d'un matériel industriel d'origine UE, puis retour
Admission temporaire	Importation pour une durée limitée à 24 mois, d'une marchandise qui sera utilisée en UE, puis réexportée en l'état.	Déclaration et DAU IM6	Matériel d'exposition ou pédagogique utilisé en UE puis retourné aux États-Unis (exonération totale) ou utilisation en UE d'un matériel industriel puis retour dans le pays d'origine, hors UE (exonération partielle).



(1) Bureau international des chambres de commerce.

Régime ATA	Utilisation de produits à l'étranger lors des tournées de prospection et réimportation en franchise de droits et de taxes	Carnet ATA composé sur mesure en fonction des pays concernés. Cautionnement par le BICC ⁽¹⁾	Prospection en Russie avec transit par l'Ukraine.
Régimes d'entreposage			
	Champ d'application	Documents	Exemples
Entreposage à l'importation	Stockage en suspension de droits et de taxes, paiement de la liquidation à la sortie	Déclaration d'entrée et cautionnement si l'entrepôt est privé	Stockage en entrepôt par une grande surface en France, de produits fabriqués en Chine, et paiement au fur et à mesure des sorties d'entrepôt
Entreposage à l'export	Permet de bénéficier par anticipation des avantages fiscaux liés à l'exportation, dans un délai maximum de 24 mois	Déclaration d'entrée, sans cautionnement	Stockage de produits agricoles bénéficiant de restitutions
Régimes liés à la transformation (perfectionnement)			
	Champ d'application	Documents	Exemples
Perfectionnement actif suspensif (PAS)	Importation de produits en suspension de droits et de taxes, destinés à être transformés en UE puis réexportés	Déclaration sous forme de DAU (IM5), engagement cautionné	Importation de papier brut, transformation en papier photo et réexportation à 100 % des produits compensateurs
Perfectionnement actif en remboursements	Importation de produits et paiement des droits et taxes, réexportation facultative	Déclaration sous forme de DAU (IMA) et demande de remboursement pour la part réexportée	Importation de papier brut et demande de remboursement pour les quantités de papier photo réexportées
Perfectionnement passif	Exportation de produits destinés à être transformés hors UE puis réimportés sous forme de produits compensateurs, en exonération de droits et de taxes (taxation différentielle)	Demande d'autorisation et déclaration EX2 avec mention PP	Exportation vers le Maroc de fils de soie, tissage local, réimportation de tissus teints et imprimés